

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DE PLOULEC'H DU VENDREDI 2 AVRIL 2010

BUDGET PRIMITIF 2010

En section de fonctionnement, les recettes prévisionnelles s'élèvent à 1 108 075 € pour des dépenses estimées à 991 327 €, ce qui permet un virement prévisionnel à la section d'investissement de 116 748 €.

La section d'investissement s'équilibre à 847 062 €. Les nouvelles dépenses d'investissement se répartissent comme suit :

. Acquisition de terrains	130 134 €
. Travaux de voirie	35 000 €
. Travaux divers sur bâtiments communaux	28 464 €
. Frais d'études	4 000 €
. Achat de plants.....	1 500 €
. Acquisition d'une débroussailleuse auto-portée	10 000 €
. Acquisition d'un micro-tracteur.....	13 000 €
. Acquisition d'un désherbeur thermique.....	8 500 €
. Autres acquisitions/services techniques.....	2 728 €
. Acquisitions/services scolaires	5 250 €
. Acquisitions/services administratifs	1 300 €
. Autres acquisitions.....	17 230 €

Ce budget a été approuvé à l'unanimité des membres présents ainsi que le budget annexe « Lotissement du Yaudet ».

Monsieur BERTHEUIL, Trésorier Principal de Lannion, a ensuite fait une présentation détaillée de la situation financière de la commune pour l'année 2009. La pression fiscale et l'endettement sont inférieurs aux moyennes départementales et régionales. La capacité d'autofinancement de la commune reste d'un bon niveau.

INDEMNITE POUR LE GARDIENNAGE DE L'EGLISE

Le montant maximum de l'indemnité, soit 118,96 € sera versé à la Paroisse de Lannion.